

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1054

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# DP

JAA  
1002 Lausanne

## Ménage commun

Il est faux de dire que la Suisse ne change pas. Le 24 septembre 1987, Gilles Petitpierre, consacré meilleur parlementaire fédéral par un «grand jury» constitué par *L'Hebdo*, figurait seul en couverture du magazine. Le 26 septembre 1991, le même Gilles Petitpierre se trouve sur la première page en compagnie de sa femme. Il est toujours le meilleur député à Berne. En 1987, le grand jury était composé de seize personnes, dont deux femmes; deux hauts fonctionnaires avaient été empêchés de donner leur avis par le vice-chancelier de la Confédération: il considérait que ce n'était pas à l'administration de juger le parlement. Cette année, vingt-trois jurés, dont trois femmes et un haut fonctionnaire ayant gardé l'anonymat, ont donné des points aux élus. Il y a quatre ans, il n'était pas question de l'Europe dans l'interview accordée par le premier de classe genevois. Cette année, deux questions s'y rapportent.

Faut-il continuer les comparaisons ? Aujourd'hui comme en 1987, la presse parle des futures élections fédérales en utilisant des concours de pronostics, des classements, des sondages. Si les politiciens sont volontiers accusés de tourner en rond et de ne pas se renouveler, la critique peut sans autre être retournée aux médias. En fait, les uns et les autres composent un ménage commun, baptisé par François Mitterrand, au début de l'année, la classe politico-médiatique. Les uns se démènent comme de beaux diables pour faire la une des gazettes, en privilégiant les actions médiatiques: coups de gueule et pitreries plus souvent qu'idées originales. Les autres relatent plus volontiers ce qui est censé faire vendre ou grimper le taux d'écoute: petites phrases, querelles, actions facilement résumables en quelques lignes ou ne nécessitant pas plus de deux ou trois minutes d'antenne.

Pour la presse comme pour les politiciens ce n'est plus tant le contenu qui compte que l'emballage. Voyez un Jacques Martin, conseiller d'Etat et candidat au Conseil des Etats, qui multiplie depuis quelques mois les apparitions publiques et les conférences de presse

sur tous les sujets possibles; cette application bon élève illustre bien ce système de l'occupation du terrain. Et la touchante attention avec laquelle *24 Heures* relate, photos à l'appui, chacune de ces mises en scène du radical vaudois démontre s'il en était encore besoin la relation qui unit le politicien au journal. Chacun des deux se prétend indépendant, mais les deux ne le sont qu'ensemble et non pas séparément. La notoriété de Martin ne serait pas ce qu'elle est sans *24 Heures*; et *24 Heures* sans Martin ne serait pas le même journal.

Que faire pour rendre à chacun son indépendance ? Eliminer du Parlement les «cancres», dûment répertoriés comme tels par la presse ? C'est encore renforcer les hommes et les femmes qui plaisent, donc qui ont besoin de s'appuyer sur les médias, quelles que soient par ailleurs leurs qualités. Les électeurs semblent aller dans ce sens: sur les quinze mauvais élèves classés par *L'Hebdo* en 1987, un tiers n'a pas été réélu, alors que dix-sept des dix-huit «bons élèves» ont obtenu un nouveau mandat.

Réformer le système, même si cela est certainement en partie souhaitable, n'y changera rien non plus. On le dit sclérosé et inadapté à la situation actuelle. Et chacun d'y aller de ses propositions, de ses scénarios, résumés en petits dessins avec des flèches et des pointillés sur fond tramé de Palais fédéral. En oubliant que les structures ne sont elles aussi qu'un emballage et qu'elles ne vaudront jamais que ce que valent les hommes et les femmes qui les composent. C'est bel et bien le contenu qui doit changer.

Il n'est pas indispensable pour cela de jeter journaux et partis à la poubelle. Mais il est nécessaire de redéfinir des ordres de priorité: aux politiciens de donner le ton, d'avoir des idées et de les défendre sur le long terme, même si elles ne sont pas traduisibles en infographies. Aux journalistes de réapprendre à les illustrer avec des mots, et d'accepter de s'effacer avec une professionnelle humilité.